

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2018**

**Date de convocation : 12 avril 2018**

**Date d'affichage : 21 avril 2018**

Nombre de conseillers en exercice : 12      présents : 7      votants : 8

L'an deux mil dix-huit, le dix neuf avril à vingt heures trente minutes,  
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Gérard ORY, Maire,

**Présents** : M. ORY Gérard, Maire, Mme MALAVAL Sophie deuxième adjointe, M. BLOT Daniel, M. BRETEAU Alain, M. COLLIN Jean-Yves, M. GUY Fabrice, Mme COLLAS Céline, conseillers municipaux.

**Pouvoirs** : M. MAILLARD Michel, premier adjoint a donné pouvoir à M. ORY Gérard, Maire

**Absents excusés**: M. BENTZ Jean-Marc, Mme COURTIGNÉ Isabelle, M. ABAFOUR Julien, conseillers municipaux

**Absents** : M. POULAIN Stéphane conseiller municipal

**Secrétaire** : M. COLLIN Jean-Yves

**DELIBERATION N° 2018 - 019 : CONTRAT D'OBJECTIFS / CHOIX DU CANDIDAT RETENU ET DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Vu** le rapport de présentation joint en annexe,

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2018-001 relative au projet de réalisation d'un contrat d'objectifs.

Monsieur le Maire ajoute qu'une consultation a été émise via le site de Mégalis et que des auditions ont été réalisées le mardi 16 avril 2018 en présence d'élus et de Mme RENARD chargée de mission Développement Local de l'agence Départementale de Fougères.

Il est maintenant proposé de retenir le bureau d'étude qui réalisera ce contrat d'objectifs global.

Monsieur le Maire ajoute que pour la réalisation de ce contrat d'objectifs le conseil départemental octroi des subventions aux communes au titre du FST qui représente 50 % du projet plafonné à 8 000 €.

Monsieur le Maire propose de solliciter cette subvention au Conseil Départemental.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**- DECIDE de retenir pour la réalisation de ce contrat d'objectifs global le cabinet API City et DCI Environnement pour un montant 20 440 € HT**

**- SOLLICITE la subvention au titre du FST auprès du Conseil Départemental à hauteur de 8 000 €uros**

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gérard ORY,

